

pendant une dizaine d'années. Elle fut ensuite Chargé de mission au Cabinet du Ministre de la Justice en 1947 et devint, en 1948, Directeur d'administration de l'Office de protection de l'enfance dont elle devait assumer la direction générale en 1963.

Simone HUYNEN participa de façon tout particulièrement active à la préparation de la loi de protection de la jeunesse du 8 avril 1965. Sa haute compétence dans ce domaine est attestée notamment par la fonction de Vice-Président que lui confia l'Union internationale de protection de l'enfance, ainsi que par sa participation aux travaux consacrés, sous l'égide du Conseil de l'Europe, à la rééducation des adolescents et jeunes adultes délinquants.

Appelée comme chargée de cours en notre Université en 1968, elle y dispensa ses enseignements avec un dévouement et une clarté exemplaires.

Simone HUYNEN était Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

### **Fernand DEHOUSSE**

Professeur émérite à la Faculté de Droit, est décédé le 11 août 1976, un peu plus d'un mois après son admission à l'éméritat. Il était né à Liège, le 3 juillet 1906.

Docteur en droit et licencié en sciences sociales de notre Université en 1929, il devint assistant d'Ernest Mahaim dès 1930. Proclamé agrégé de l'enseignement supérieur en 1935, il est nommé chargé de cours la même année et deviendra professeur ordinaire en 1940. Par ordre des autorités allemandes, il fut toutefois démis de ses fonctions pendant toute la durée de l'occupation.

L'activité universitaire de Fernand DEHOUSSE fut étroitement liée à celles qu'il exerça aux plans national et international car l'expérience irremplaçable qu'il acquit en dehors de l'Université vint féconder son enseignement et ses recherches et fut ainsi bénéfique à plusieurs générations d'étudiants.

Sénateur pendant plus de 25 ans, Ministre de l'Éducation nationale en 1965, Ministre des Relations communautaires en 1971, il fut à la fois acteur et témoin des faits principaux de la vie politique belge pendant un quart de siècle.

C'est dès 1945 qu'il fait une apparition remarquée sur la scène internationale en qualité de délégué de la Belgique à la Conférence de San Francisco chargée d'élaborer la charte des Nations-Unies.

Combien de fois, par la suite, ne sera-t-il pas délégué de notre pays aux instances internationales les plus actives et les plus hautes. Il parti-

cipe, en 1948, aux études préalables à l'élaboration du statut du Conseil de l'Europe. Membre de l'Assemblée consultative de cet organisme, il en sera président, de 1956 à 1959. Membre de l'Assemblée de la CECA, de 1952 à 1958, il préside la Commission pour le referendum en Sarre puis la Commission de l'U.E.O. Membre du Parlement européen depuis sa création en 1958, il en assume la Vice-Présidence de 1967 à 1969.

Toutes ces charges, et bien d'autres que je n'ai point rappelées, amènent Fernand DEHOUSSE à se pencher sur d'importants problèmes juridiques soulevés par l'organisation de l'Europe à l'avenir de laquelle il croit fermement. Ses rapports, remarquables études qui font autorité, lui valent de nombreuses et hautes distinctions honorifiques belges et étrangères parmi lesquelles nous ne mentionnerons que la grande Médaille d'or du Parlement européen.

Mondialement connu pour sa compétence dans les domaines du droit des gens, des institutions internationales et européennes, Fernand DEHOUSSE, en 1961, propose à la Faculté de Droit la création d'une licence spéciale de droit européen et d'un Institut d'études juridiques européennes. Cet Institut acquiert très rapidement une grande notoriété grâce aux succès des colloques internationaux que Fernand DEHOUSSE y organise périodiquement et qu'il anime avec enthousiasme.

S'il laisse le souvenir d'un grand européen, convaincu et agissant, d'un juriste éminent qui a contribué de manière puissante au rayonnement de notre Maison, le professeur DEHOUSSE laisse à ses élèves, à ses collaborateurs, à ses collègues, le souvenir d'un homme passionné et exigeant mais généreux et sensible.

Je me souviens de son émotion contenue lorsque je l'ai vu pour la dernière fois, en juillet dernier, et qu'il me disait sa joie de pouvoir, bien qu'émérite, organiser encore ses chers colloques, son infinie gratitude pour ceux qui lui préparaient un Liber amicorum auquel il attachait le plus grand prix mais qu'il ne lira pas.

Fernand DEHOUSSE était Grand Croix de l'Ordre de Léopold II.

### **Baudouin FRAEIJIS de VEUBEKE**

Professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées, est décédé le 16 septembre 1976. Il était né à Reigate (U.K.) le 3 août 1917.

Il obtint le diplôme d'ingénieur électricien et mécanicien à l'Université Catholique de Louvain en 1940, puis le diplôme d'ingénieur des constructions aéronautiques à l'Université de Liège en 1944.

Volontaire à la Section belge de la RAF de 1944 à 1946, il consacra ensuite ses activités à l'industrie et à l'administration de l'aviation, avant